



- CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION -

Les conditions générales de vente résument les clauses du contrat passé entre le client et le parc La Baie des Pirates Lyon Craponne.

ARTICLE 1- IDENTIFICATION

LE PRESTATAIRE: SAS ABMT PLAY- La Baie des Pirates Lyon Craponne au capital de 10 000 euros Siège social 13 rue des aqueducs 69290 CRAPONNE ; N° de téléphone 04.78.07.14.07 ; Adresse du courrier électronique contact@labaiedespirates.fr - RCS de LYON SIREN n°798033965

ARTICLE 2 – OBJET

Les présentes conditions détaillent les droits et obligations du parc La Baie des Pirates Lyon Craponne et de son client dans le cadre de la vente :

- d'une prestation pour l'organisation d'anniversaires dans le parc La Baie des Pirates Lyon Craponne - la vente de Billetterie ÉVÈNEMENT dans le parc La Baie des Pirates Lyon Craponne.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

ARTICLE 3 – PRIX

Les prix de nos prestations sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Ils sont modifiables à tout moment sans préavis, sachant que les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur à l'enregistrement de la commande. Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en euros.

ARTICLE – 4 COMMANDE

Vous pouvez passer commande ou réserver Sur Internet:

<https://www.labaiedespirates.fr> • Par téléphone au 04 78 07 14 07 ou sur place (jours d'ouverture au public).

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de votre commande. Le parc La Baie des Pirates Lyon Craponne se réserve le droit de ne pas enregistrer un paiement, et de ne pas confirmer une commande pour quelque raison que ce soit. Toute commande figurant sur le site Internet www.labaiedespirates.fr suppose l'adhésion aux présentes Conditions Générales. Toute confirmation de commande entraîne votre adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente, sans exception ni réserve. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. Vous déclarez en avoir parfaite connaissance. La confirmation de commande vaudra signature et acceptation des opérations effectuées. Un récapitulatif des informations de votre commande avec un code barre nominatif, vous sera communiqué via l'adresse e-mail de confirmation de votre commande accompagné d'un carton d'invitation à imprimer et à remettre aux invités, ainsi que les conditions générales de vente et d'utilisation au format PDF. Il est possible de venir récupérer des cartons d'invitation format papier 10X20cm directement au parc La Baie des Pirates Lyon Craponne, sans coût supplémentaire.

ARTICLE 5 - PAIEMENT

Le fait de valider votre commande vous engage à régler:

- pour un anniversaire : un acompte d'un montant de 40 € à la réservation, le solde le jour de l'événement (les chèques classiques ne sont pas acceptés)
- pour la billetterie ÉVÈNEMENT : la totalité de la valeur dudit billet lors de commande
Le règlement de vos achats s'effectue par carte bancaire grâce au système sécurisé **STRIPE**.

ARTICLE 6 - EXECUTION DE LA PRESTATION ANNIVERSAIRE

La prestation anniversaire est réalisée à la date fixée, selon les conditions définies lors du règlement de l'acompte.

a) en cas d'annulation de l'anniversaire, l'acompte versé ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Néanmoins, des tickets d'entrée vous seront remis en contrepartie (soit 4 tickets non nominatifs valable 365 jours à compter de la date de l'évènement).

b) Pour organiser un anniversaire, le nombre minimum d'enfants présents doit être de 8 (l'enfant fêtant inclus). Dans le cas où le nombre de participants est inférieur à ce chiffre, la facturation sera basée sur le nombre minimum soit 8 enfants. Aucune limite n'est imposée sur un nombre de participants maximum.

c) **La présence de l'un des parents de l'enfant fêtant son anniversaire est OBLIGATOIRE** et ceci durant toute la durée de l'événement (cf. règlement intérieur affiché à l'extérieur du parc). Nous rappelons que les enfants sont sous la responsabilité de l'adulte accompagnateur.

d) Une Pièce d'identité du responsable légal devra être déposée à l'accueil du parc et sera restituée à la fin de l'événement.

e) les chèques classiques ne sont pas acceptés pour le règlement de l'événement. Toutefois, les chèques ANCV sont acceptés pour un paiement ne pouvant dépasser 50% de l'anniversaire. Merci de prévoir un autre moyen de règlement (CB ou ESPECE).

f) Pour accéder au parc, **les chaussettes sont OBLIGATOIRES POUR TOUS** les participants et accompagnateurs. En cas d'oubli, celles ci sont commercialisées au tarif de 2,00 euros ttc la paire. Aucun prêt ne sera possible.

g) Pour une meilleure organisation, le nombre définitif de participants devra nous être communiqué au plus tard 5 jours avant la date de l'événement pour la réalisation du gâteau. Nous attirons votre attention sur le fait que ce dernier ne pourra être modifié ou agrandi après cette date.

Le jour de l'événement, si la présence du nombre d'enfants est inférieure à celui communiqué lors de la confirmation (au delà de 8 enfants), les parts de gâteau prévues en plus seront facturées 2,00 euros la part.

h) Les parents organisateurs doivent se présenter à l'accueil du parc 15 minutes avant le début de l'anniversaire. Par contre, pour une question de qualité d'accueil, les invités doivent **IMPÉRATIVEMENT** se présenter à l'heure prévue. A défaut, nous ne pouvons malheureusement pas garantir la qualité d'accueil des invités.

i) Pour la formule « Le Pirate », Nous attirons votre attention sur le fait **QU'AUCUNE ANIMATION NI EXCLUSIVITÉ N'EST PRÉVUES**. Seul un encadrement est inclus par un animateur et celui ci pourra être en charge de plusieurs anniversaires en même temps.

j) A la fin de l'anniversaire, l'espace devra être libéré et il vous sera possible de prendre place dans la salle principale. Afin de lutter contre le gaspillage, le gâteau et boissons restants vous seront directement apportés à votre table.

Les aliments et boissons extérieurs ne sont pas autorisés dans l'enceinte du parc.

ARTICLE 7 - CONDITIONS D'UTILISATION DE LA BILLETTERIE ÉVÈNEMENT

Le parc La Baie des Pirates Lyon Craponne se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes. Nos billets imprimables à domicile sont pourvus d'un code barre unique. La validité des billets est contrôlée et enregistrée à l'entrée à l'aide d'un lecteur de code barre. Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même billet. Seule la première personne à présenter le billet sera admise à assister à la manifestation. Elle est présumée être le porteur légitime du billet. C'est pourquoi il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire le billet d'une quelconque manière, ou de le mettre à disposition à de telles fins. **Conservez votre billet en lieu sûr.**

Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, la billetterie EVENEMENT ne fait pas l'objet d'un droit de rétractation. Il ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé, sauf en cas d'annulation de l'évènement et de décision du remboursement des billets par le parc La Baie des Pirates Lyon Craponne. Un billet ne peut également être revendu.

Aucun duplicata du billet ne pourra être délivré y compris en cas de perte ou de vol. Lors du contrôle à l'entrée du lieu de l'évènement, une pièce d'identité avec photo, en cours de validité pourra vous être demandée et elle devra correspondre au nom inscrit sur le billet si celui-ci est nominatif.

ARTICLE 8 - DONNEES PERSONNELLES

Le parc La Baie des Pirates Lyon Craponne se réserve le droit de collecter les informations nominatives et les données personnelles vous concernant. Elles sont nécessaires à la gestion de votre commande, ainsi qu'à l'amélioration des services et des informations que nous vous adressons.

